**Les grandes figures combières d'autrefois – Jean-François Réal, pasteur et amateur de bonne musique (1740 - 1822)**

Son rôle positif dans le cadre de la vie sociale du Chenit fut fort apprécié par le Juge Nicole qui écrit :

*Il y avait environ un siècle, comme on peut l'avoir remarqué, que la musique des Psaumes avait commencé à s'introduire dans l'église du Chenit. Dès lors, elle s'était fortifiée à un point que, dans ce temps, elle paraissait être à son plus haut période ; cependant, elle n'avait pas atteint le degré de perfection dont elle peut être susceptible. Ce fut dans la vue d'approcher, de plus en plus, de ce degré de perfection que monsieur le ministre Réal, nouveau pasteur au Chenit, insinua à son troupeau d'apprendre à chanter cette musique selon la valeur des notes, ce qu'il entendait très bien. Il apprit à plusieurs personnes à marquer la mesure, particulièrement aux régents, qu'il engagea de l'introduire dans leurs écoles. Ce qui est nouveau plaît ordinairement ; on commença à faire des concerts, dans l'église, selon cette nouvelle méthode, à l'issue du service divin, auxquels le susdit pasteur assistait avec plaisir ; ces concerts se réitéraient en particulier, dans plusieurs maisons, où les voisins se rencontraient ; en un mot, chacun témoignait un zèle particulier pour se mettre au fait de cette manière de chanter. Peu de temps après, il s'établit une société de chantres, à l'imitation d'une semblable, érigée à Lausanne, quelque temps auparavant, qui comptait, parmi ses fondateurs, plusieurs ressortissants de la commune du Chenit, établis dans cette ville. Enfin, on introduisit ce chant dans l'église, après que les trompettes qui le conduisent s'y furent exercées. Le goût en passa dans les deux communautés voisines, où il se conserve encore, comme dans celle du Chenit, mais ce premier zèle parait déjà se ralentir.*

*Il serait cependant à souhaiter qu'il se maintint et se fortifia, puisque cette manière de chanter les Psaumes a quelque chose de plus vif, de plus animé et de plus propre à fixer l'attention. On doit, à mon avis, envisager la musique et la poésie comme deux sœurs, qui cherchent à l'envi les moyens d'exciter dans nos âmes certains mouvements agréables ; mais, lorsqu'elles se réunissent, et se prêtent mutuellement une harmonie réciproque, c'est alors que nous recevons plus particulièrement ces douces émotions. On dira, peut-être, que la musique se joint aussi à la poésie profane, et qu'elle produit les mêmes effets… Mais, on ne saurait disconvenir qu'il n'y ait une grande différence : la profane, ne sert, bien souvent, qu'à réveiller chez nous certaines passions déréglées, ou, tout au plus, à donner quelque récréation à notre esprit. La sacrée, au contraire, sert à le tranquilliser, à y produire des sentiments de reconnaissance et d'amour envers l'Auteur de notre existence, comme aussi à rendre un hommage de louanges et*

*d'adoration à sa Majesté suprême. Or, il est certain que plus elle a d'accord et de mélodie, et plus elle est propre à y fortifier ces heureuses dispositions*[1].

Jean-François Réal serait arrivé au Chenit en 1774 pour en repartir déjà en 1783. Il n'y aurait donc accompli qu'un ministère de 9 ans seulement. Cela cependant aurait déjà suffit pour qu'un homme cultivé tel qu'il était, ait exercé une influence considérable sur la population, et notamment dans le domaine de la musique.

Ainsi se crée en 1780, sous son impulsion, la Louable Société de musique. Il figure au no 1 des membres fondateurs, preuve de son importance dans cette création.

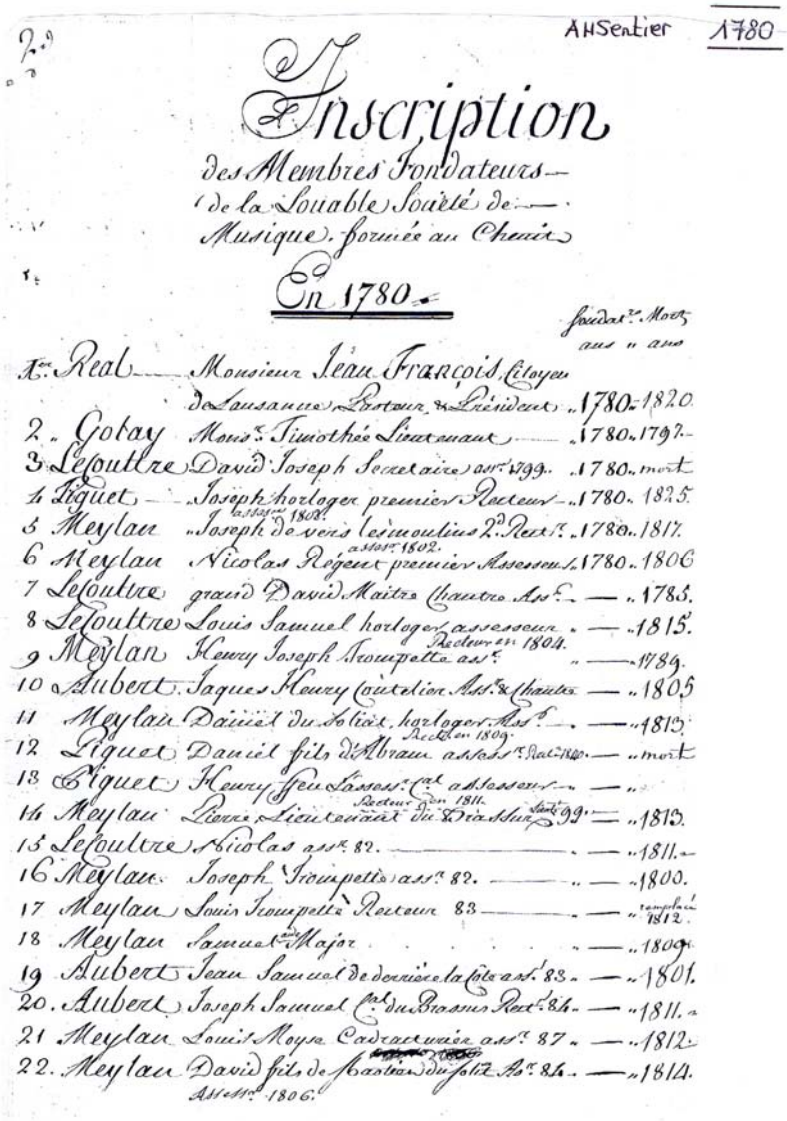

AHSentier 1780

Inscription
des Membres Fondateurs
de la Louable Société de
Musique formée au Chenit
En 1780.

| | | fondat.rs Morts aus " ans |
|---|---|---|
| 1. Réal | Monsieur Jean François Citoyen de Lausanne Lecteur & Président | 1780 1820 |
| 2. Gobay | Mons.r Timothée Lieutenant | 1780 1797 |
| 3 Lefoultre | David Joseph Secretaire ass.t 1799 | 1780 mort |
| 4 Piguet | Joseph horloger premier Recteur | 1780 1825 |
| 5 Meylan | Joseph de vers le moulins 2.d Rect.r (ass.t 1802) | 1780 1817 |
| 6 Meylan | Nicolas Régent premier Assesseur (ass.t 1802) | 1780 1806 |
| 7 Lefoultre | grand David Maitre Chantre Ass.t | — 1785 |
| 8 Lefoultre | Louis Samuel horloger assesseur | — 1815 |
| 9 Meylan | Henry Joseph Trompette ass.t (Recteur en 1804) | — 1789 |
| 10 Aubert | Jaques Henry Coutelier Ass.t & Chantre | — 1805 |
| 11 Meylan | Daniel du Solliat horloger Ass.t | — 1815 |
| 12 Piguet | Daniel fils d'Abraam ass.t 83 Rect.r (Recteur en 1809) | — mort |
| 13 Piguet | Henry feu Jassos.r Cap.l assesseur | — |
| 14 Meylan | Pierre Lieutenant du Dia sur (Recteur en 1811) (ass.t 99) | — 1815 |
| 15 Lefoultre | Nicolas ass.t 82 | — 1811 |
| 16 Meylan | Joseph Trompette ass.t 82 | — 1800 |
| 17 Meylan | Louis Trompette Recteur 83 | — remplacé 1812 |
| 18 Meylan | Samuel Major | — 1809 |
| 19 Aubert | Jean Samuel de derrière la côte ass.t 83 | — 1801 |
| 20. Aubert | Joseph Samuel Cap.l du Brassus Rect.r 84 | — 1811 |
| 21 Meylan | Louis Moyse Cadrerie ass.t 87 | — 1812 |
| 22. Meylan | David fils de Maistre du solliat Ass.t 84 (Ass.t 1806) | — 1814 |

Le registre original est actuellement déposé aux archives du village du Sentier

[1] Jacques-David Nicole, Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac-de-Joux, Lausanne, 1840, pp. 468-469.

Il faut toutefois reconnaître ici que cette société ne fut pas la première du genre à la Vallée mais qu'elle se calqua sur une association de même type qui avait pris naissance au Bioux un an plus tôt.

*A vrai dire, le 1er février 1779 déjà, soit exactement une année et demie avant sa fondation, une autre société de chant avait vu le jour au village des Bioux, dans la paroisse de L'Abbaye. L'examen de ses règlements prouve que la société du Chenit imita en tous points sa voisine et sœur aînée. La plupart des articles furent même repris textuellement. Mais, après avoir été l'inspiratrice, la société des Bioux fit à peine parler d'elle et semble avoir disparu à la fin du siècle. Celle du Chenit, au contraire, parvint à s'épanouir rapidement et à rayonner sur toutes les paroisses voisines.*

*Ce fut le pasteur Jean-François Réal qui, imitant l'exemple donné à l'Abbaye par son confrère Jacques-Louis Demiéville[2], avait persuadé ses paroissiens de se grouper en société pour « apprendre à chanter en mesure, selon la valeur des notes » Le juge Jaques-David Nicole[3], témoin de ces événements, en a laissé une relation (voir plus haut).*

*L'acte constitutif de la « louable Société de musique du Chenit » date du 13 août 1780. Le nombre des fondateurs s'élevait à soixante-dix-sept. Moyennant une finance d'entrée de 5 florins, chacun d'eux devenait membre à vie. Au cours des vingt premières années, on n'enregistra qu'une quinzaine d'agrégations. En revanche, de 1800 à 1820, il yen eut quatre fois plus, de même que pendant les vingt années suivantes. Cet afflux de membres provenait en grande partie de ce que les fils, puis les petits-fils des fondateurs demandaient à être reçus en se prévalant des avantages accordés par l'article XIV des statuts.*

*L'un des premiers soins de la Société de musique fut de désigner des chefs de choeur pour conduire les exercices et pour diriger le chant à l'église pendant le culte. Le choix se porta sur le régent Nicolas Meylan[4] et sur Jacques-Henry-Samuel Aubert[5]. Leurs successeurs furent toujours au nombre de deux au moins, le « maître directeur du chant en concert » et son adjoint[6].*

Le juge Nicole, lors du départ de Jean-François Réal et dans sa même notice, devait témoigner une fois encore de son admiration et de son sentiment de reconnaissance pour tout ce que ce pasteur avait apporté dans la paroisse :

---

[2] Jacques-Abram-Louis Demiéville fut pasteur à L'Abbaye de 1771 à 1783.

[3] Jaques-David Nicole (1723-1794). Voir aux ACV : Eb 126/12, 41. Le DHBS indique des dates qui sont erronées.

[4] Nicolas Meylan (1729-1806), fils de Sébastien, était le frère de Joseph (1714-1791) qui fut régent et trompette à Ballaigues de 1740 à 1749.

[5] Jacques-Henry-Samuel Aubert (1748-1805), fils de Joseph, était le frère des trompettes Jean-Pierre (1740-1811) et Abram-Joseph (1757-1809). Comme son père, il exerçait le métier de coutelier au Brassus, sur les Mollards.

[6] Pour l'ensemble de ce texte ainsi que pour les notes qui le concernent, voir : Jacques Burdet, La musique dans le Pays de Vaud sous le régime bernois (1536-1798), BHV XXXIV, Payot-Lausanne, 1963, pp. 355-356.

*Monsieur Réal quitta le Chenit, au mois de mai de l'année suivante, pour aller prendre possession du ministère de l'Eglise française à Berne ; il avait desservi celle du Chenit, pendant l'espace d'environ huit années, avec une approbation toute particulière, et on ne le vit partir qu'avec le regret le plus sensible. Je n'entreprendrai pas de faire son éloge ; cependant, je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il possède, dans un haut degré, diverses sortes de sciences, et qu'il passe pour un des meilleurs prédicateurs de ce pays, étant reconnu pour tel par les connaisseurs, dont quelques-uns même le mettent au premier rang. Ajoutez à cela une conduite exemplaire et édifiante, une humeur égale mêlée de douceur et de gaîté, sans sortir de la gravité qui convient si bien au caractère d'un pasteur. Toutes ces qualités, jointes à un abord facile, ne peuvent que lui gagner l'estime, l'amitié, la considération et le respect de ceux qui l'approchent*[7].

L'admiration de ce pasteur exceptionnel avait été si profonde, que lorsque plus tard, le 25 mars 1809, il était alors pasteur à Romainmôtier, il vint à donner un culte dans l'église du Sentier, la municipalité délibéra de lui offrir une pièce de fromage comme marque du souvenir affectueux des habitants de la commune du Chenit vis-à-vis de ce guide spirituel qui, en la gardant, avait *« emporté en la quittant les regrets et l'estime générale de son troupeau »*[8].

On était 26 ans après son départ. C'est dire si la trace de son passage avait été profonde.

Auguste Piguet eut aussi à parler de lui :

*7. Jean-François Réal (1755-1783)*[9] *était issu d'une famille piémontaise devenue bourgeoise de Lausanne en 1510, aujourd'hui éteinte. J.-Fr. Réal (1740-1822), d'abord pasteur de l'église française de Stettin en Prusse, fonctionna, après son séjour au Chenit, à Berne et enfin à Romainmôtier, de 1805 à 1820. Selon Nicole, Réal quitta le Chenit en 1782*[10] *déjà, l'impositionnaire Trayard assurant l'intérim.*

*Réal était grand amateur de musique ainsi qu'il sera tantôt exposé. Homme de cœur, il s'émut de la recrudescence du paupérisme et de la mendicité dans sa paroisse. S'inspirant de ce qui se passait ailleurs, le bouillant ministre conçut le projet de fonder une maison de travail pour jeunes désoeuvrés et indigents, une sorte d'école d'horlogerie avant la lettre (1781). Son projet, par trop ambitieux, ne put être exécuté. Un second projet (1795), sous le ministère de Troillard, eut un sort pareil.*

---

[7] Nicole, op. cit., pp. 477 et 478.

[8] PV de la commune du Chenit, du 25e mars 1809.

[9] Il y a erreur. La note 2 de la page 355 de l'ouvrage de Jacques Burdet précité, indique ceci : Jean-François Réal (1740-1822) fut pasteur au Chenit de 1774 à 1783.

[10] Nouvelle erreur d'Auguste Piguet qui ne fut pas très attentif lors de la rédaction de ce chapitre. En effet, Nicole, au chapitre 123 parle de l'année 1782, et au chapitre 124 il écrit : au mois de l'année suivante. Soit en 1783.

*Réal comptait au nombre des ministres les plus éloquents du pays. Selon Paul Maillefer (Thèse « 15 »), le gouvernement le chargea en 1789 de prononcer un sermon spécial en allemand destiné à éclairer le peuple sur ses vrais intérêts.*

*Très apprécié des autorités, Réal se voit comblé de gracieusetés, notamment en 1781 où un fromage de 48 livres vint réjouir les habitants de la cure le 1er janvier ; 15 ½ livres de beurre à 4 bz la livre ne tardèrent pas à suivre*[11].

L'étude de Jean-François Réal concernant l'établissement d'une maison de travail, extraordinairement détaillée, était en réalité d'une complexité si grande qu'elle n'avait aucune chance de déboucher sur une concrétisation. Il s'agissait plus là d'un pur exercice intellectuel que d'un projet réalisable. On la trouvera en annexe.

Elle prouve néanmoins que son auteur était « une calure », capable de débattre de n'importe quel sujet avec une aisance impressionnante.

Nous n'avons malheureusement pour l'heure aucun portrait de lui.

[11] Auguste Piguet, la commune du Chenit au XVIIIe siècle, Le Sentier, Imprimerie Dupuis, 1971, pp. 87-88